

Parité : un horizon lointain au sommet de l'Etat

Les ministères de la justice et des armées sont sanctionnés pour n'avoir pas assez nommé de femmes

Les femmes commencent à se faire une place au sommet de l'Etat, mais à un rythme trop lent. Pour la première fois, deux ministères vont être sanctionnés pour n'en avoir pas assez nommé à des postes de hauts cadres de la fonction publique. Parce qu'elles n'ont pas respecté la loi Sauvadet, qui fixe un seuil minimal pour les premières nominations, la justice devra acquitter 60 000 euros et les armées devront, elles, déboursier 120 000 euros. Trois collectivités locales devront également payer 240 000 euros.

En 2016, les femmes représentaient 34,9 % des hauts cadres de la fonction publique et 35 % des personnes nommées pour la première fois. La proportion était de 32 % en 2013. L'évolution est lente, mais elle va devoir beaucoup s'accélérer. La loi du 12 mars 2012 prévoyait qu'à compter de 2017, 40 % des primo-nominations soient réservées à des femmes (ou à des hommes s'ils sont minoritaires dans l'administration en question).

En 2016, cela a concerné 1 100 nominations sur une population de 6 000 cadres. « Sans quotas, les choses auraient été moins faciles », soupire Florence Méaux, déléguée pour la rénovation de l'encadrement dirigeant de l'Etat, début décembre, lors d'un colloque consacré à « l'accès des femmes aux plus hautes responsabilités dans la fonction publique ».

« Les mères défavorisées »

Au ministère de la justice, la pilule est amère. Le porte-parole, Youssef Badr, rappelle que celui-ci est déjà très féminisé, notamment chez les magistrats. Mais la loi de 2012 ne concerne pas ces fonctionnaires. « L'application de la loi, explique M. Badr, a pu apparaître

inadaptée pour un certain nombre de corps, compte tenu de leurs taux de féminisation croissants ou, pour la magistrature, de son statut spécifique d'indépendance. » L'objectif des 40 % à compter de cette année risque de rendre la situation très tendue dans certains ministères. « C'est très ambitieux », reconnaît Thierry Le Goff, directeur général de la fonction publique. Cela représente une belle marche. Mais il faut un volontarisme et une prise de conscience. » L'administration a mangé son pain blanc. Après des années à objectif modeste, elle doit faire progresser le taux de cinq points (de 35 % à 40 %) en un an, soit presque le double de ce qui a été fait depuis 2013. Et les sanctions financières seront moitié plus élevées.

La fonction publique compte pourtant 62 % de femmes. « On a longtemps cru que cela la mettait à l'abri des discriminations », note Sophie Pochic, sociologue, coauteure du *Plafond de verre et l'Etat* (Armand Colin, 224 pages, 22,90 euros). Et on n'a pas mesuré l'inégal accès à la haute fonction publique. « Ce n'est plus un plafond de verre. C'est du béton », déplore Emmanuelle Gagliardi, directrice associée du cabinet de conseil Connecting Women Agency.

« Il faut se transformer en nonne ou en moine de l'Etat pour accéder aux plus hautes responsabilités », regrette M^{me} Pochic. Plus on est important, plus on se doit d'être au bureau tôt le matin et d'y rester tard le soir. Dans beaucoup de pays, au contraire, passer trop de temps au travail est perçu comme un signe de désorganisation. « On voudrait que la réunion décisive ne se fasse plus dans le bureau du président le soir, explique Maelenn Fer-

reira-Daniël, présidente de l'association ENA 50-50, mais lors d'un déjeuner de travail ou le matin... » En outre, constate M^{me} Pochic, le droit à l'erreur n'existe pas, car « il faut avoir fait ses preuves entre 30 et 40 ans. Ce qui défavorise de facto les mères ». Une carrière dans la haute fonction publique

implique également de fréquentes mutations. Or, « l'absence des pères du foyer familial est tolérée socialement, pas celle des mères », rappelle M^{me} Pochic.

« Problème de vivier »

Par ailleurs, poursuit la sociologue, « les inégalités sont parfois déniées ou euphémisées ». Les concours, réputés objectifs, pâtissent en réalité de biais multiples. Et c'est compter sans l'autocensure. Une femme, haut placée dans l'administration, regrette d'entendre des femmes lui dire : « Je ne veux pas être directrice. » Elle reconnaît que le prix à payer est lourd. « J'ai dû adopter des comportements masculins contre ma nature, confie-t-elle, comme l'autorité. Même si je ne crois pas l'exercer de manière trop brutale, encore que... »

De fait, l'affirmation par une femme d'une certaine forme de leadership, « un peu à la Sarkozy », lance Bénédicte Ravache, secrétaire générale de l'Association nationale des DRH, « ce n'est pas forcément socialement accepté, sauf à passer pour une hystérique ».

« Il faut se transformer en nonne ou en moine de l'Etat pour accéder aux plus hautes responsabilités »

SOPHIE POUCHIC
sociologue

La direction de M. Le Goff, au ministère de l'action et des comptes publics, s'emploie à mettre en œuvre « une politique managériale » vue par le prisme de l'égalité entre les hommes et les femmes et qui va au-delà des quotas. « Il faut agir sur le vivier, la formation, la mise en confiance comme sur l'organisation du travail », assure M. Le Goff. Certains corps, où l'on puise les cadres, sont eux-mêmes très peu féminisés. C'est le cas des ingénieurs des mines, par exemple (13 % de femmes). Les services de M. Le Goff incite donc les employeurs publics à chercher des profils en dehors de leur périmètre ministériel. Une « CV-thèque » est même en train d'être montée.

« Il faut prendre les choses plus en amont, recommande la haute fonctionnaire déjà citée. Là, on va nommer des femmes, puis on va s'apercevoir qu'on a nommé des couillottes, car il y a un problème de vivier. On s'expose donc à un retour de manivelle et on risque de revenir plus bas qu'au départ. On n'utilise pas le bon outil. La méthode est en outre injuste pour les garçons qui font plus d'efforts pour progresser que les femmes qui sont promues. Il faut agir autrement, donner envie aux femmes d'avoir de l'ambition pour elles-mêmes. »

De fait, considère Francesca Aceto, présidente du réseau SNCF au féminin, « on n'y arrivera pas si on ne trouve pas quelque chose de gagnant pour les hommes. Je suis d'accord avec l'idée de quotas, mais trop d'hommes expriment aujourd'hui de la honte ou de la culpabilité. Je ne veux pas de cela. » ■

BENOÎT FLOC'H

Un cabinet très masculin autour d'Emmanuel Macron

ILS MARCHENT SUR LE TAPIS ROUGE qui fend la cour de l'Élysée, installé pour la cérémonie d'investiture d'Emmanuel Macron, le 14 mai. Ils arrivent en conquérants, souriants. Cheveux bruns coupés courts, costumes ajustés, ils se ressemblent étrangement. Ils sont neuf, dont huit hommes. Et une femme, une seule.

Parmi ces proches du président arrivés en grappe au palais, deux seront nommés ministres (Benjamin Griveaux et Julien Denormandie), un deviendra le patron des députés LRM (Richard Ferrand), un autre prendra du galon au parti (Arnaud Leroy) et cinq rejoindront l'Élysée ou un cabinet ministériel, dont quatre hommes (Ismaël Emelien, Jean-Marie Girier, Stéphane Séjourné, Sylvain Fort) et une femme, Sibeth Ndiaye, la conseillère communication du président.

Pour sa conquête du pouvoir, Emmanuel Macron s'est entouré d'hommes, jeunes, surdiplômés, assoiffés de pouvoir et d'amitié, à l'image de la « brigata » de Machiavel. « Il y a en Macronie une culture de mâles alpha, toute-puissance et disponibilité permanente », observe une conseillère ministérielle qui regrette que le cabinet « pléthorique » compte aussi peu de femmes.

Selon le *Journal officiel* du 18 septembre, l'équipe d'Emmanuel Macron totalise 53 personnes, dont 17 femmes, très loin de l'objectif paritaire que le chef de l'Etat avait lui-même fixé lors du premier conseil des ministres. « Les recrutements ne se font pas en fonction des sexes mais de la qualité des personnes et il y a un objectif qui est celui de la parité », avait à l'époque argué le porte-parole du gouvernement, Christophe Castaner, interrogé sur ce déséquilibre au cœur du pouvoir.

« Plafond de verre » Aux commandes du pays, un trio 100 % masculin : Emmanuel Macron, son bras droit, le secrétaire général Alexis Kohler, et le conseiller spécial, Ismaël Emelien. Parmi les douze conseillers directement nommés auprès de la présidence (les autres sont rattachés au cabinet), une seule femme, la secrétaire générale adjointe, Anne de Bayser. En revanche, les deux communicantes du palais sont des fem-

mes, Sibeth Ndiaye et Barbara Frugier. « Les membres du cabinet sont recrutés en fonction de leurs compétences et bien sûr de leur envie, explique-t-on dans l'entourage du président. Le rythme de vie peut constituer du point de vue de certaines femmes un frein pour candidater sur des postes en cabinet, ce qui explique ce déséquilibre. C'est un plafond de verre hélas bien connu. »

Le mouvement citoyen #JamaisSansElles, qui avait fait signer une charte sur la promotion de la mixité à Emmanuel Macron, pendant la campagne présidentielle, regrette « un décalage » entre les promesses et les actes. « Il est vrai qu'il y avait une absence de femmes dans son équipe mais nous pensions qu'une fois à l'Élysée, il pourrait rééquilibrer », explique la porte-parole du mouvement, Natacha Quester-Séméon, qui rappelle que le chef de l'Etat avait aussi évoqué la nomination d'une femme à Matignon ou au Perchoir. « Macron tient la plupart de ses promesses mais celles concernant l'égalité hommes-femmes ne sont pas vraiment honorées, poursuit-elle. Il y a une déception. » ■

SOLENN DE ROYER